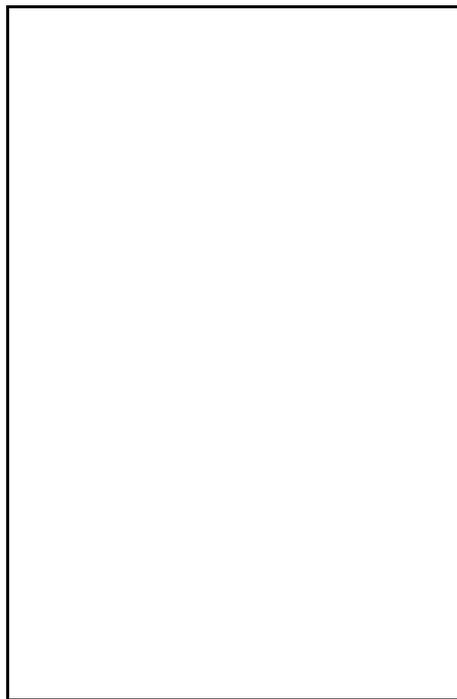


INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

**LA SECTION**

**CLINIQUE**



**DE**  
**CLERMONT-FERRAND**

**2001-2002**

**L'angoisse dans les structures cliniques**

ASSOCIATION UFORCA CLERMONT- FERRAND  
POUR LA FORMATION PERMANENTE

## *Le séminaire théorique*

Il sera assuré par  
Jean-François Cottes, Jean-Robert Rabanel et Jean-Pierre Rouillon

« Quoi qu'il en soit, il est établi que le problème de l'angoisse est un point nodal en lequel se rencontrent les questions les plus diverses et les plus importantes, une énigme dont la solution devrait répandre un flot de lumière sur toute notre vie psychique. »<sup>1</sup>.

C'est ainsi que Freud présente la question de l'angoisse dans la XXVe conférence d'introduction à la psychanalyse. Ce texte date de 1916 et il constitue la première tentative de Freud d'élaborer une théorie de l'angoisse prenant en compte sa place centrale dans la théorie analytique.

Avant cette conférence, Freud a traité de la question de l'angoisse dans d'autres textes, particulièrement des textes cliniques, ceux consacrés au petit Hans et à l'Homme aux loups, par exemple. Mais, on peut dire que l'angoisse y est présentée au titre d'un symptôme, d'un phénomène clinique qu'il s'agit avant tout de réduire. Ainsi, l'angoisse est causée par un mésusage de la libido, lorsque le sujet ne peut avoir une sexualité accomplie dans les névroses actuelles. Elle est produite par le refoulement dans les psychonévroses, c'est-à-dire principalement dans l'hystérie et dans la phobie. Enfin, elle est provoquée dans l'enfance par la peur de la perte de l'objet qui peut déclencher l'action spécifique épargnant au sujet l'expérience de la détresse et de la souffrance. A ce titre, on peut dire qu'elle reste au rang des manifestations symptomatiques de la névrose. Il est beaucoup plus difficile de la repérer dans la psychose.

Toutefois, le cas de l'Homme aux loups va rendre problématique ce premier abord de l'angoisse. L'étude du rêve des loups conduit Freud à opérer un nouage entre l'angoisse, une satisfaction au-delà du principe de plaisir et la répétition d'une scène traumatique, la scène primitive dont Freud tente par un forçage d'établir la date exacte. Ce forçage ne sera pas sans conséquence sur la suite de l'analyse. De plus, Freud va reprendre cette question de l'angoisse à partir des névroses de guerre.

Dès lors, on peut dire que la XXVe conférence constitue un tournant dans l'élaboration par Freud de la question de l'angoisse. Ce phénomène, cet affect se situant à la frontière du corps et du langage va occuper une place centrale, dans la théorie et dans la clinique, du fait du passage de la première à la seconde topique. L'angoisse comme signal ne se présente plus seulement sous la forme du symptôme, mais vient faire signe d'un au-delà du principe de plaisir. Elle ne se situe plus après le refoulement, mais devient cause du refoulement et permet à Freud de restaurer le concept de défense. Elle se sépare du symptôme qui vient justement faire barrage à l'angoisse.

L'angoisse comme signal d'un danger interne et externe va permettre au sujet de pouvoir élaborer ce qui se présente comme une expérience sans nom dont la survenue peut provoquer aussi bien la panique, la fascination, l'inhibition, la stupeur, le ravage qu'une catastrophe dont le terme d'« assassinat d'âmes » vient signer la réalisation chez le Président Schreber. L'angoisse, lorsqu'elle survient, se présente ainsi comme signe d'une rencontre avec le réel. Elle se produit avant la construction qui tente de parer à sa survenue et qui la recouvre que ce soit sous la forme du symptôme ou sous la forme du délire. Elle se situe donc à la croisée des chemins, heure de vérité qui, dans son suspens, vient indiquer le point où le temps pour comprendre se précipite dans la hâte du moment de conclure.

---

<sup>1</sup> Freud S., *Conférences d'introduction à la psychanalyse*, Gallimard, nouvelles traductions, 1999, p. 498.

Au moment même où Freud élabore son concept de l'angoisse, cette dernière est au premier plan de la pensée philosophique et occupe une place centrale dans la phénoménologie de Heidegger et dans l'existentialisme. Comme signe de l'existence ou comme signe de la manifestation de l'étant dans l'être, elle fait aussi bien signe d'une époque, celle du siècle qui vient de se clore. Elle constitue alors une épreuve de vérité, une expérience dont l'individu ne peut s'épargner l'advenue.

Ce temps est désormais révolu et c'est la logique de la dépression qui est venue se substituer à l'éthique de l'angoisse. Réduite à sa dimension de trouble, un seul traitement s'impose, celui de sa disparition pour rendre le sujet à son bonheur.

Comment reprendre dès lors cette question de l'angoisse sans paraître revenir à une éthique d'un autre temps ? En notant d'abord que pour Lacan, si l'angoisse est le signal de la survenue d'un réel, la dimension du désir y demeure néanmoins centrale.

Ensuite en prenant en compte avec le dernier enseignement de Lacan que la question de l'angoisse devient primordiale lorsqu'il s'agit d'élaborer une clinique analytique non plus à partir du sens, mais à partir de la jouissance. Ainsi, Lacan reprend le triptyque de Freud, « Inhibition, symptôme et angoisse » en le situant à partir du nœud borroméen et du nouage entre réel, symbolique et imaginaire.

Mais surtout, en repérant que l'angoisse ne peut prendre fonction de signal en dehors d'une clinique sous transfert, nous pouvons saisir que l'angoisse comme signal de la survenue d'un signifiant dans le réel met l'analyste à l'épreuve de son acte. En ce sens, on peut dire que la façon de prendre en compte l'angoisse décide de la distinction entre psychanalyse appliquée à la thérapeutique et psychothérapie.

Nous proposons donc cette année de considérer la question de l'angoisse à partir des différentes structures cliniques afin de repérer ce qui peut s'opérer comme nouage entre corps et langage à l'intérieur de chacune d'elles, et, à partir de là, de saisir ce qui permet de passer du symptôme au sinthome.

*Le séminaire pratique*

Il sera assuré par  
Pierre Bosson, Jacques Lacourt  
Françoise Héraud et Simone Rabanel

Il s'agira pour les participants de ce séminaire de contribuer au savoir que nous avons devoir d'élaborer, à partir des cas présentés par chacun, voire des problèmes dans la mise en jeu des pratiques, situables dans le champ freudien comme pratiques de la parole par des sujets.

Ce séminaire est l'occasion d'une contribution des participants aidés en cela par les enseignants qui assureront la fonction indispensable de contrôle dans cet exercice.

A cet effet, la possibilité d'un entretien préalable à l'exposé, avec un des responsables de ce séminaire, sera offerte à chaque participant pour une première mise en forme et construction du cas.

Un effort particulier sera demandé aux participants dans l'exposé du cas pour articuler celui-ci au thème et à la problématique de l'année. Un seul cas sera présenté à chaque séance de séminaire, de manière à permettre une plus large discussion et, ainsi, de mieux cerner les questions cliniques qui sont celles des participants. Ce point permettra en retour de mieux orienter les cours du séminaire théorique et des ateliers d'étude de textes cliniques.

## *Atelier d'étude de textes cliniques (I)*

Christian Fontvieille, Michel Héraud, Alain Vivier

### Les débuts de l'angoisse

Nous proposons pour aborder le thème de l'angoisse de prendre appui sur les premiers textes de S. Freud publiés dans le recueil *Névrose, psychose et perversion*, d'en étudier les références pour indiquer dans quelle actualité clinique S. Freud va alors se saisir de cette question pour orienter ses premières indications d'une clinique analytique alors naissante.

Les premières ébauches de l'angoisse dans ces textes, – “ Les psychonévroses de défenses ”, “ Qu'il est justifié de séparer de la neurasthénie un certain complexe symptomatique sous le nom de "névrose d'angoisse" ”, “ Obsessions et phobies ” –, mettent en évidence le lien entre le rôle de celle-ci et les avatars de la sexualité. Dans un premier temps, S. Freud s'attache à distinguer, à partir de la notion qu'il prend alors comme critère “ la représentation inconciliable ”, les mécanismes spécifiques de l'hystérie et de l'obsession. Dans un second temps, il isole ce qui lui paraît spécifiquement lié à la manifestation d'une névrose qu'il nomme alors “ névrose d'angoisse ”. Hystérie et obsession sont distinguées de la névrose d'angoisse par les manifestations qui leur sont propres sans pour autant que l'on puisse dire que l'angoisse y serait absente.

Dans “ Obsessions et phobies ”, S. Freud nous indique ce point de différence : “ Il y a dans toute obsession deux choses : 1° une idée qui s'impose au malade ; 2° un état émotif associé. Or, dans la classe des phobies, cet état émotif est toujours *l'angoisse*, pendant que dans les obsessions vraies ce peut être au même titre que l'anxiété un autre état émotif, comme le doute, le remords, la colère ”.<sup>2</sup>

S. Freud trace ici une ligne de partage dans le champ de la clinique des névroses dont l'angoisse lui paraît être l'indice, car elle lui apparaît alors de nature somatique à la différence de l'hystérie, de l'obsession, de la paranoïa à situer dans le champ du psychisme. Cette intuition de S. Freud, l'angoisse a rapport avec le corps, lui permet de nous indiquer qu'elle ne suit pas le chemin de la conversion, ni celui de la transposition de la représentation inconciliable sur une autre représentation. S. Freud développe une conception de la névrose d'angoisse dans son rapport à la sexualité dont les symptômes lui paraissent être comme des “ *succédanés* de l'action spécifique qui fait défaut à la suite de l'excitation sexuelle.”<sup>3</sup> Cela donne d'emblée à l'angoisse une place particulière qui est un défaut dans l'économie de la satisfaction sexuelle.

Le parcours qui s'indique dans ces textes nous enseigne l'attention que S. Freud accorde à l'angoisse pour établir des différences dans le champ de la clinique des névroses instituant par là une coupure avec la clinique qu'il examine alors. Nous avons là l'émergence d'une nouvelle catégorie dans le champ clinique, la phobie, qui trouvera un approfondissement avec le premier cas d'enfant traité par la psychanalyse, Hans.

S. Freud ne sait pas à ce point de départ quelle est la source de l'angoisse. Ce n'est qu'avec l'analyse du petit Hans qu'il commencera à la situer comme un danger qui menace le moi dans son intégrité. Le cas Hans lui permet d'isoler ce qui fait la spécificité de l'angoisse dans ce cas : “ Il est des cas d'hystérie de conversion pure sans aucune trace d'angoisse comme il

<sup>21</sup>Freud S., “ Obsessions et phobies ”, *Névrose, psychose et perversion*, P.U.F., Paris, 1978, p.40.

<sup>32</sup> Freud S., “ Qu'il est justifié de séparer de la neurasthénie un certain complexe symptomatique sous le nom de "névrose d'angoisse" ”, *Névrose, psychose et perversion*, P.U.F., Paris, 1978, p.35.

est de purs cas d'hystérie d'angoisse, s'extériorisant en sentiments d'anxiété et en phobies, sans addition d'aucune conversion : notre petit Hans est un cas de ce genre.”<sup>4</sup>

Concernant l'angoisse, ces textes initiaux de *Névrose, psychose et perversion* sont un point de départ dans la psychanalyse, seule clinique à inclure la cause sexuelle. Nous étudierons au cours de cette année, ce trajet qui se dessine dans ce premier abord pour cerner au mieux l'usage de cette entité clinique “ la névrose d'angoisse ” dans l'œuvre de S. Freud.

*Le Séminaire IV, La relation d'objet* de J. Lacan sera un autre temps de ce travail pour ce qu'il nous apparaît que J. Lacan ne met pas particulièrement en valeur la question de l'angoisse dans la reprise du cas Hans. Il insiste plutôt sur le fait que S. Freud laisse alors un peu de côté : le mécanisme signifiant propre à la phobie.

---

<sup>4</sup> Freud S., “ Analyse d'une phobie chez un petit garçon de 5 ans ( Le petit Hans ) ”, *Cinq psychanalyses*, P.U.F., Paris, 1967, p. 175.

## Atelier d'étude de textes cliniques (II)

Michèle Astier, Gabriel Chantelauze

### Angoisse, transfert, trauma

A la lecture des «Conférences et entretiens dans des universités nord-américaines»<sup>(1)</sup> de J. Lacan en 1975, deux points ont retenu notre attention :

- p.10 : Freud "remarquait qu'il ne pouvait éviter de participer à ce que les hystériques lui racontaient, qu'il en était affecté" ; il découvre ainsi l'inconscient et le transfert ;
- p.22 : A propos du cas de "l'Homme aux loups" : "Un trauma est toujours suspect".

Du premier point, il est à noter que la mise en jeu de l'inconscient dans le transfert ne va pas sans affect. J. Lacan n'hésite pas à aborder son Séminaire inédit de l'année 1962-63, « L'angoisse », par l'angoisse du côté de l'analyste. Ce sera pour lui l'occasion de rendre compte de l'enjeu du "contre-transfert", notion largement répandue chez certains post-freudiens au cours des années 1950 et 1960. Il n'avait pas manqué de stigmatiser jusque-là cette notion comme déviation relevant de l'Imaginaire et faisant "écueil(...) à notre route" <sup>(2)</sup>. A partir du *Séminaire X*<sup>(3)</sup>, il dégage le désir du psychanalyste, puis le sujet supposé savoir comme ressort du transfert l'année suivante. Il argumente ainsi qu'il n'y a pas "contre-transfert" mais transfert. Le psychanalyste n'opère pas avec son inconscient. Cette question sera pour nous l'occasion d'examiner certains textes parmi les auteurs de référence <sup>(4)</sup>.

L'autre point concerne le trauma : J. Lacan note que "Freud essaye désespérément de rendre quelque chose clair et ne peut savoir si l'Homme aux loups ne rapporte, sur la copulation de ses parents, qu'un souvenir-écran." (p.22) Cette suspicion en ce qui concerne le trauma, d'une part, rend compte de la longueur du cas : Freud ne cessera d'y revenir tout au long de ses travaux ; d'autre part, il est difficile de savoir si l'événement traumatique a réellement eu lieu ou s'il s'agit d'une construction (fantasme ou délire). L'affect d'angoisse, lui, ne trompe pas. Dans sa certitude, il contraste singulièrement d'avec cette suspicion du trauma. Nous nous appuyerons sur les textes de Freud, à partir de l'*Extrait de l'histoire d'une névrose infantile (L'homme aux loups)*<sup>(5)</sup>, les références nombreuses de J. Lacan, les textes réunis et présentés par Muriel Gardiner<sup>(6)</sup> et celui d'Agnès Afflalo « Réévaluation du cas de l'Homme aux loups »<sup>(7)</sup> pour mettre en valeur en quoi le cas de l'Homme aux loups est propice à éclairer une clinique de l'angoisse. Ce sera l'occasion de distinguer : angoisse, peur, effroi.

(1) in *Scilicet* n°6/7, Seuil, Paris, 1976, pp. 7 – 63.

(2) Lacan J., « La direction de la cure », *Ecrits*, Seuil, Paris, p.588.

(3) Lacan J., *Le Séminaire X*, « L'angoisse », 1962 – 63, inédit.

(4) Heimann P., Little M., Reich A., Tower L., *Le contre-transfert*, Bibliothèque des Analytica, Navarin-Editeur, Paris, 1987.

(5) Freud S., *Cinq psychanalyses*, P.U.F., 1979, pp.325 – 420.

(6) Gardiner M., *L'homme aux loups par ses psychanalystes et par lui-même*, série "La psychanalyse dans son histoire", Connaissance de l'inconscient, NRF, Gallimard.

(7) In *La Cause freudienne*, n° 43, *Les paradigmes de la jouissance*, Diffusion Navarin Seuil, octobre 1999, pp.85 – 117.

## **Conférences de la Section clinique**

Elles donneront l'occasion aux participants d'entendre trois invités.

**14 décembre 2001**

**Philippe De Georges**  
«Angoisse et néant»

**18 janvier 2002**

**Jacques Borie**  
«Angoisse et certitude»

**15 mars 2002**

**Jean-Daniel Matet**  
«De l'énigme à la certitude : un traitement de l'angoisse»

Ces trois conférences auront lieu au local d'UFORCA Clermont-Ferrand,  
11 rue Gabriel Péri, à 20h30

## **Secrétariats des Sections cliniques (Francophonie)**

*à Aix-Marseille*

603, « Le Corbusier » - 280 Bd Michelet-13008 Marseille

*à Angers*

27, rue Chevreul - 49100 Angers

*à Bordeaux*

82, cours Aristide Briand - 33000 Bordeaux

*à Bruxelles*

51, square Vergote -1040 Bruxelles

*à Lille*

9, rue du Curé Saint-Etienne - 59800 Lille

*à Lyon*

4, avenue Berthelot - 69007 Lyon

*à Paris-Ile-de-France*

74, rue d'Assas - 75006 Paris

*à Paris-Saint-Denis*

Département de Psychanalyse- Université Paris VIII  
2, rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex 2

*à Rennes*

11, boulevard de Verdun - 35000 Rennes

## **Antennes du Champ freudien**

*à Chauny-Prémontré*

Centre Jacques Lacan- Centre Hospitalier Général  
94, rue des Anciens Combattants - 02300 Chauny

*à Dijon*

12,rue Jean Renaud - 21000 Dijon

*à Nantes*

1,square Jean Heurtin - 44000 Nantes

*à Nice*

36, rue Verdi- 06000 Nice

*à Rouen*

20, rue Victor Morin - 76130 Mont Saint-Aignan

## **Collège clinique**

*à Toulouse*

1, place Saintes Scarbes – 31000 Toulouse

## LE SECRETARIAT

Les inscriptions et les demandes de renseignements concernant aussi bien l'organisation pédagogique qu'administrative doivent être adressées à :

Section clinique de Clermont-Ferrand, 32 rue Blatin, 63000 Clermont-Ferrand (Tel : 04.73.93.68.77)

### CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION A LA SECTION

Pour être admis comme participant de la Section Clinique, il n'est exigé aucune condition d'âge ou de nationalité.

Il est, par contre, recommandé d'être au moins du niveau de la deuxième année d'études supérieures après la fin des études secondaires. Des demandes de dérogation peuvent cependant être faites auprès de la commission d'organisation.

Les admissions ne sont prononcées qu'après au moins un entretien du candidat avec un enseignant.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

## **SECRETARIAT**

32,rue Blatin  
63000 Clermont-Ferrand

## **COORDINATION**

Jean-Robert Rabanel

## **ENSEIGNEMENTS**

Michèle Astier, Pierre Bosson, Gabriel Chantelauze, Jean-François Cottés  
Christian Fontvieille, Françoise Héraud, Michel Héraud, Jacques Lacourt,  
Jean-Robert Rabanel, Simone Rabanel, Jean-Pierre Rouillon, Alain Vivier.

## **DIRECTION**

Jacques-Alain Miller